



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 décembre 2008

PRESIDENT : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI, M. Philippe LEQUAIN, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Christian MAMY (représentant de M. Edmond GRONDIN), M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, Mme Magali ORDAS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Roland de HEAULME)

Absents excusés :

M. Edmond GRONDIN représenté par M. Christian MAMY ;
M. Arnaud MERCIER ;
M. Roland de HEAULME pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 4 décembre 2008

Date d'affichage de la convocation : 7 décembre 2008

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 31

N° de l'ordre du jour :

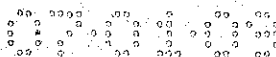
2008.12.13 : Avenant n°6 au marché de collecte des déchets sur la commune de Bois d'Arcy avec la société SEPUR – Réduction de la période de reconduction de la mise à disposition des bacs par SEPUR et achat des bacs par Versailles Grand Parc

□ **M. Jean-Jacques LASSERRE, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Depuis le 1^{er} Septembre 2008, la société Plastic Omnium Systèmes Urbains fournit à la communauté de commune Versailles Grand Parc des bacs pour l'ensemble des communes de Versailles Grand Parc sauf Bois d'Arcy, les prestations de mise à disposition de bacs sur cette commune étant incluses dans le marché global de gestion des déchets de Bois d'Arcy passé avec la société SEPUR.

Pour permettre une gestion uniforme de la prestation de mise à disposition de bacs en intégrant la commune de Bois d'Arcy dans le marché global de Versailles Grand Parc, il est proposé :

- de réduire l'échéance des prestations de mise à disposition de bacs sur Bois d'Arcy par avenant afin de les dénoncer au 31/12/2008 ;



de transférer, à Versailles Grand Parc, à compter du 1^{er} janvier 2009, la propriété des bacs en place sur Bois d'Arcy.

L'avenant 6 au marché avec SEPUR prévoit les dispositions suivantes :

- l'échéance des prestations de mise à disposition de bacs est fixé au 31 décembre 2008.
- à cette date les bacs seront cédés par la société SEPUR à Versailles Grand Parc au tarif de 60 € HT/m³.

Au 30/09/2008, le parc de bacs en place était de 1 109 m³. Ainsi, l'achat du parc de bacs de la commune de Bois d'Arcy est estimé à 66 540 € HT hors révision de prix.

Les dépenses de fonctionnement liées à la location-maintenance des bacs pour ce même parc sont estimées à 73 290 € HT hors révision de prix.

L'achat du parc de bacs permet donc de réaliser une économie estimée à 6 750 € pour l'année 2009.

Cette estimation sera actualisée en fonction du volume réel de bacs en place.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le conseil communautaire :

- 1) *Approuve les termes de l'avenant n° 6 relatif à la réduction de la période de reconduction de la mise à disposition des bacs sur Bois d'Arcy avec la société SEPUR et à l'achat de ces bacs par Versailles Grand Parc au tarif de 60 €HT/m³ (marché n° 812 128)*
- 2) *Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir et tout document s'y rapportant*
- 3) *Dit que les dépenses d'acquisition de bacs sont inscrites au budget de la communauté de communes Versailles Grand Parc à l'article 2188 « autres immobilisations corporelles ».*

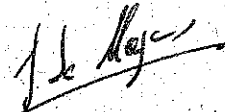
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 31

Suffrages exprimés : 32 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le président



François de MAZIERES
Maire de Versailles

